

Au pays des pharaons

L'environnement majestueusement traité

Le secteur égyptien de l'environnement offre un potentiel intéressant aux fournisseurs canadiens de produits et de services, en particulier aux sociétés qui sont prêtes à profiter dès maintenant des occasions d'affaires.

Voilà l'une des conclusions de l'étude sectorielle préparée par les agents commerciaux de l'ambassade du Canada au Caire.

L'étude souligne que, bien qu'il y existe de réels débouchés, il faut se rappeler que l'Égypte commence à peine à s'attaquer à un certain nombre de problèmes environnementaux, notamment les suivants :

- les ressources en eau sont limitées, et le peu dont on dispose est de plus en plus pollué;
- l'érosion éolienne, le manque d'irrigation par inondation pour enrichir les sols et l'utilisation excessive des terres agricoles réduisent la qualité et la quantité de la production agricole;
- l'industrialisation grandissante, surtout au Caire et à Alexandrie, est une source importante de pollution de l'air;
- les déchets des municipalités et des industries ainsi que les déchets dangereux ne cessent d'augmenter (la population croît à un rythme annuel de 2,1%); et
- la pollution attaque les littoraux de la Méditerranée et de la mer

Rouge (ressources économiques et touristiques) ainsi que la vie marine.

Le gouvernement égyptien est en train de prendre des mesures correctives, même si, pour l'instant, les projets n'en sont qu'au stade des préparatifs.

Le plan d'action égyptien pour la protection de l'environnement prévoit des investissements de 300 à 500 millions de \$ US au cours de la première phase (1992-1996), puis d'un milliard de dollars au cours des cinq années subséquentes.

De plus, la loi égyptienne sur l'environnement, adoptée en janvier 1994, établit les règles et les règlements régissant toutes les activités touchant l'environnement. (Les règlements d'application qui

détermineront tous les détails et les aspects n'ont pas encore été adoptés.)

Selon les auteurs de l'étude, il ne faut pas perdre de vue que les sociétés étrangères désireuses de vendre leurs produits et services au gouvernement égyptien doivent faire appel à un représentant local.

« Avec un bon représentant, l'immense marché égyptien est à votre portée », souligne l'étude.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Hany W. Ibrahim, agent commercial, ambassade du Canada, P.O. Box 1667 Kasr El Doubara, 6 rue Mohamed Fahmy El Sayed, Garden City, Le Caire, Égypte. Tél. : (011-20-2) 354-3110. Fax : (011-20-2) 356-3548.

Marchés sud-américains de l'automobile passent en première

Les agents commerciaux en poste à Buenos Aires signalent que les débouchés à l'exportation ainsi que les possibilités de coentreprises et d'investissements sont à la hausse dans les secteurs de l'automobile et des pièces de rechange en Argentine, au Brésil, en Uruguay et au Paraguay.

Il y a plusieurs raisons à cette expansion, notamment la réouverture, après

20 ans, de l'usine de la General Motors en Argentine, les projets de construction d'usines Toyota et Chrysler ainsi que l'agrandissement prévisible de l'usine Mercosur.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un marché potentiel de 200 millions de consommateurs.

En 1994, les quatre pays devraient fabriquer ou assembler quelque 2 millions de véhicules. En 1991, l'Argentine avait construit ou assemblé 80 000 unités. Cette année, la production devrait atteindre 500 000 véhicules, et on s'attend à ce que l'expansion sectorielle se poursuive.

Pour se procurer un exemplaire, communiquer avec Mme E. Masciarelli, ambassade du Canada, Tagle 2828, 1425 Buenos Aires, Argentine. Tél. : 541-805-3032. Fax : 541-806-1209.

CANADEXPORT

ISSN 0823-3330

Rédacteur en chef : Amir Guindi
Rédacteur : Don Wight
Mise en page : Don Wight
Publication : LEAHY C&D

Tél. : (613) 996-2225
Fax : (613) 992-5791
Tirage : 38 500 exemplaires.

Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite de CANADEXPORT.

CANADEXPORT est un bulletin bimensuel publié en français et en anglais par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), Direction des services de communication sur le commerce (BCT).

Pour vous abonner, expédiez votre carte de visite à l'adresse ci-dessous. Pour un changement d'adresse, renvoyez l'étiquette avec le code. Prévoir quatre à six semaines de délai.

Expédier à : CANADEXPORT (BCT), Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2.